

**Élection du président ou de la présidente  
de la Communauté d'Universités et Établissements  
NORMANDIE UNIVERSITÉ**

**PROFESSION DE FOI**

S'inscrivant dans la continuité du Pôle Universitaire Normand (PUN), constitué dès 1998, puis du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) normand, à partir de 2011, la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Normandie Université, créée en 2014, est une belle réalisation en matière de coopération entre établissements publics d'enseignement supérieur et organismes de recherche partenaires dont la portée doit être appréciée dans la durée.

En tant qu'espace de coopération territoriale la COMUE a contribué à transformer le paysage normand de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Normandie et à accroître sa visibilité et son attractivité au national et à l'international. Ses apports et ses réalisations au bénéfice des établissements sont nombreux comme il en ressort de l'évaluation par le HCERES sur la période 2017-2020 et du bilan du dernier contrat de site 2017-2021. Au cours de cette période un certain nombre de points forts ont été pérennisés (formation doctorale et doctorat commun, politique commune de signature des publications, transfert et innovation, entrepreneuriat étudiant), alors que de nouveaux points forts se sont constitués (pôles de formation et de recherche, documentation, schéma directeur de la vie étudiante).

Il convient aujourd'hui de consolider ces points forts et de renforcer les actions de la COMUE là où elle peut apporter aux établissements une évidente valeur ajoutée, par exemple, en matière de numérique, de promotion de l'offre de formation, de communication afin de gagner en visibilité et en attractivité.

Cependant, après près de trois années d'administration provisoire, qui, faut-il le rappeler, a fait suite à une crise institutionnelle profonde au sein de la COMUE, force est de constater que cette dynamique de coopération s'était peu à peu essoufflée, sans doute parce que les stratégies des établissements membres avaient évolué en s'affirmant et que le projet partagé dans le cadre duquel s'organisait cette coordination ne l'était plus suffisamment. Dans ce contexte, la COMUE devait se renouveler pour mieux répondre aux attentes des établissements membres. La confiance devait être aussi restaurée par un dialogue et une concertation renforcés.

Que l'on se réfère aux attentes exprimées par les universités et les établissements membres ou aux textes législatifs et réglementaires qui fixent ses missions et ses compétences, la COMUE a vocation à exercer pleinement ses missions et ses compétences d'établissement de coordination au service de ses membres dans le cadre d'un projet partagé. La COMUE doit rester l'espace privilégié de coopération entre les établissements. Une coordination souple et à géométrie variable tout en restant équilibrée dans la durée est certainement nécessaire. La COMUE veut aussi se renouveler dans ses modes d'organisation et de fonctionnement pour simplifier et rendre plus efficace l'exercice des missions de coordination qui lui seront confiées dans le cadre du prochain contrat de site.

J'ai été élu récemment, le 27 janvier dernier, en tant que président de Normandie Université mais mon engagement envers la COMUE est plus ancien. J'ai d'abord connu la COMUE en tant que membre de son conseil d'administration de 2015 à 2019, animé par la volonté de participer à la construction d'un espace commun de coopération entre universités et établissements à l'échelle de la Normandie. Au cours des deux dernières années, en tant que vice-président en charge des moyens financiers et des ressources humaines, j'ai aussi pu acquérir, sous cet angle, une connaissance approfondie des missions et du fonctionnement de la COMUE ainsi que de ses enjeux.

Dans son rôle bien compris d'établissement de coordination au service des établissements membres, le projet que j'ai souhaité mener pour la COMUE et qui, tel que je le conçois, doit être en phase avec le projet partagé de ses membres, était d'instaurer une nouvelle dynamique, positive, autour d'actions communes à mener. L'ambition de ce projet pouvait paraître modeste mais une telle impulsion me paraissait alors essentielle pour l'avenir de la COMUE Normandie Université afin remobiliser l'ensemble de la communauté et ses partenaires. Aussi, j'étais convaincu que cette dynamique d'élaboration d'actions communes permettrait de nourrir le projet partagé et de préciser les grandes orientations stratégiques qui seraient retenues dans le cadre du prochain contrat de site. Au seuil de ce nouveau contrat de site 2022-2027 cette impulsion en termes de projet partagé était d'autant plus attendue par la tutelle. Dans le cadre du nouveau Schéma Régional Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (SRESRI) 2023-2028 qui prévoit la mise en place de partenariats stratégiques, cette impulsion était également attendue par la Région pour renouveler son soutien essentiel à la COMUE. Elle répondait aussi à une attente forte des personnels de la COMUE.

Même si ma candidature s'inscrivait dans une vision à plus long terme, il ne m'avait pas échappé que ce premier mandat de président de la COMUE n'était que de quelques mois. Cette précarité politique du nouveau président de la COMUE pouvait cependant, d'un certain point de vue, être considérée comme un élément positif car elle renforçait la responsabilité collective. En effet, au terme de ces quelques mois, il nous était donné l'occasion de juger si une nouvelle dynamique collective était engagée et d'en tirer collectivement des conclusions quant à la suite. Au moins devions nous pouvoir en percevoir les premiers signes.

Le sens de ma candidature à la présidence de la COMUE en janvier dernier était de changer la donne actuelle dès ce premier mandat. L'attente était forte que la communauté d'universités et d'établissements Normandie Université puisse prendre appui sur l'élection d'un président pour opérer collectivement ce changement.

Au terme de ce premier mandat, j'estime être parvenu à instaurer autour de la préparation de la contractualisation avec l'État et avec la Région un climat de confiance et de dialogue. La définition d'orientations stratégiques partagées pour la période de contractualisation à venir, de nouvelles réussites, et la mise en place de nouveaux projets qui ont fédéré et mobilisé fortement les équipes de la COMUE ont aussi permis de lever des inquiétudes quant à son avenir.

Une nouvelle dynamique est dorénavant engagée qui doit être poursuivie pour conforter et amplifier les actions communes au sein de la COMUE, avec des modes d'organisation et de fonctionnement renouvelés en adéquation avec son rôle de coordination. Il conviendra de mettre en place des espaces nouveaux de dialogue et de concertation favorisant la co-construction afin de rendre l'élaboration et la mise en œuvre collective plus efficace. Cette coordination renouvelée permettra aussi une meilleure implication des établissements au sein de la COMUE. Il conviendra aussi de conforter la dynamique collective des écoles doctorales, regroupées au sein du collège doctoral, et des pôles de recherche et de formation à la recherche. Ils constituent des atouts pour accroître l'excellence de la recherche et de la formation à la recherche normande. Cela passe par une définition partagée avec les établissements de leurs missions et de leurs modes d'organisation et de fonctionnement.

C'est dans ce contexte et avec ces objectifs que je souhaite aujourd'hui renouveler mon engagement envers notre communauté d'universités et établissements en présentant ma candidature à la présidence de Normandie Université.

Ronan CONGAR

Maître de conférences  
UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE